



COALITION POUR DES
**Multinationales
responsables**

JE M'ENGAGE COMME
BÉNÉVOLE
POUR L'

 Initiative pour
des multinationales
responsables

Rétrospective

2024

Préambule	01
Développements politiques 2024	02
Autres événements en 2024	06
Scandales actuels	08
La Coalition	11
Organisations membres	
Comité	
Direction	
Comptes	14
Dépenses	
Recettes	
Perspectives pour 2025	16

RÉCOLTE RECORD DE SIGNATURES

Quelle année ! En mai 2024, l'Union Européenne (UE) a adopté sa directive sur la responsabilité des multinationales. Peu de temps après, un large comité a lancé l'*Appel pour des multinationales responsables* pour demander au Conseil fédéral et au Parlement d'aller enfin de l'avant sur le thème de la responsabilité des multinationales. Et pendant que nous travaillions intensément à l'élaboration du texte d'initiative, des groupes de bénévoles se sont organisés à travers toute la Suisse pour préparer la récolte de signatures.

En effet, nous nous sommes fixé l'objectif ambitieux de récolter, en janvier 2025, les 100 000 signatures nécessaires en seulement 30 jours. Nous savions que cet objectif serait loin d'être facile à atteindre. Par moments, le doute s'installait : et si nous n'y parvenions pas ? Puis, dès le lancement de la récolte de signatures, l'engagement exceptionnel des bénévoles a fait naître un élan sans précédent. Plus de 10 000 sympathisant-e-s ont récolté plus de 180 000 signatures dans la rue et auprès de leur entourage en seulement 14 jours.

Ce succès n'aurait pas été possible sans votre soutien.
Un grand merci à vous !



Seraina Patzen & Oliver Heimgartner

Direction de la Coalition pour des multinationales responsables

DÉVELOPPEMENTS POLITIQUES 2024

Responsabilité des multinationales dans les pays voisins

Plusieurs pays voisins de la Suisse, dont l'Allemagne et la France, ont introduit des règles en matière de responsabilité des multinationales depuis quelques années déjà. Fin mai 2024, l'UE a adopté la nouvelle directive sur la responsabilité des multinationales (CSDDD). Celle-ci oblige tous les pays membres de l'UE à introduire d'ici à l'été 2026 des lois en la matière. La Suisse risque ainsi de devenir le seul pays d'Europe sans responsabilité des multinationales.

Dans le cadre de l'*Appel pour des multinationales responsables*, un large comité s'est adressé aux médias durant l'été 2024.



RTS, 3 juin 2024

Appel pour des multinationales responsables

Peu après l'adoption de la directive européenne, un comité composé de personnalités politiques du Centre, du PLR, du PEV et des Vert'libéraux ainsi que de nombreux entrepreneurs et entrepreneuses a lancé l'*Appel pour des multinationales responsables*. Cet appel vise à donner davantage de visibilité aux revendications adressées au Conseil fédéral et au Parlement en matière de responsabilité des multinationales. Il demande que la Suisse prenne des mesures concrètes dans ce domaine et adopte des règles alignées sur celles de ses pays voisins.



Tribune de Genève, 1 juin 2024

Le Conseil fédéral fait traîner les choses

Le Conseil fédéral n'a pas lancé de processus législatif pour une loi sur la responsabilité des multinationales, mais s'est contenté de mettre en consultation en été 2024 une petite révision des obligations des grandes entreprises en matière de reporting. Au lieu de prendre les mesures urgentes nécessaires pour lutter contre la pollution,

« Aucune » violation des droits humains perpétrée par Glencore ?

Depuis 2024, les multinationales basées en Suisse doivent publier un « rapport de durabilité ». Différents exemples montrent que ces rapports n'ont pas beaucoup de valeur. Par exemple, Lindt & Sprüngli écrit dans son rapport que le travail des enfants est évité « lorsque c'est possible ». La raffinerie d'or Metalor assure n'avoir que des fournisseurs qui respectent les droits humains, alors que la multinationale s'est procuré de l'or d'une mine où 27 travailleurs ont récemment perdu la vie. Et Glencore affirme même n'avoir relevé aucun cas de violation des droits humains ou de pollution de l'environnement.

la déforestation ou le travail des enfants, les multinationales pourront simplement continuer à publier des rapports sur leurs activités dans des brochures sur papier glacé. Or, différentes études montrent que les obligations en matière de reporting ne permettent aucunement de mettre un terme aux violations des droits humains et aux dommages environnementaux causés par les multinationales.

RAPPORT DE DURABILITÉ 2023

GLENCORE

We recorded no major or catastrophic environmental incidents.

We did not cause or contribute to incidents resulting in severe human rights impacts.

Glencore écrit ne pas avoir « constaté d'incidents environnementaux majeurs » ni avoir contribué à « des cas graves de violations des droits humains ».

RÉALITÉ

LE TEMPS

Controverse autour d'une mine de Glencore au Pérou, accusée de polluer « l'air, l'eau et les sols »

Le complexe minier d'Antapaccay, où le groupe zouglois produit du cuivre, pollue son environnement, selon des rapports de l'Etat péruvien. La multinationale dit respecter les règles. Le métal est essentiel à la transition énergétique



Le Temps, 16.11.2023

C'est faire fi des personnes qui vivent à proximité d'une mine de Glencore et qui protestent, pour certaines d'entre elles depuis des décennies, contre la multinationale. C'est le cas par exemple au Pérou : en novembre 2023, un rapport a établi que la mine Antapaccay de Glencore était responsable d'une pollution massive des sols, de l'eau et de l'air.

Nouvelle initiative pour des multinationales responsables

Pour éviter que la discussion en Suisse ne soit renvoyée aux calendes grecques, nous avons élaboré en 2024 la nouvelle initiative pour des multinationales responsables, que nous avons lancée début janvier 2025. L'initiative demande une évidence : lorsque des multinationales comme Glencore polluent des rivières, elles doivent répondre de leurs actes. Concrètement, l'initiative oblige les grandes multinationales à respecter les droits humains et les normes environnementales dans leurs activités commerciales, ainsi qu'à réduire leurs émissions nocives pour le climat. Une autorité de surveillance veillera au respect des obligations et pourra infliger des amendes en cas

d'infraction. De plus, les multinationales pourront être amenées à verser une indemnisation pour les dommages qu'elles-mêmes ou leurs filiales ont causés.



Lors de la conférence de presse de lancement du 7 janvier 2025, le conseiller national du Centre, Stefan Müller-Altermatt, et d'autres membres du comité d'initiative ont présenté la nouvelle initiative.

La loi européenne demande la même chose que l'initiative pour des multinationales responsables:

		DROIT EN VIGUEUR EN SUISSE	NOUVELLE DIRECTIVE EUROPÉENNE	INITIATIVE MULTINATIONALES RESPONSABLES
Obligations	Devoir de diligence relatif au respect des droits humains et de l'environnement	(seulement pour le travail des enfants et les minéraux de conflit)	✓	✓
	Obligation climatique (obligation d'établir des paliers d'abaissement des émissions de CO ₂)	x	✓	✓
Responsabilité civile	pour les entreprises contrôlées (filiales)	x	✓	✓
	plus loin dans la chaîne d'approvisionnement	x	✓	x
Surveillance	Entité de surveillance habilitée à prononcer des sanctions	x	✓	✓

183 661 signatures en seulement 14 jours

L'engagement pour la nouvelle initiative a été remarquable : plus de 10 000 sympathisant-e-s ont aidé en janvier à récolter, en un temps record, les signatures nécessaires. Les bénévoles ont mis en place plus de 1000 stands à travers toute la Suisse, de Genève à Davos et Bâle, en passant par Sion. Grâce à cet incroyable engagement,

nous avons pu récolter très rapidement 183 661 signatures, beaucoup plus que ce que nous n'aurions jamais imaginé. Cette récolte record démontre à quel point le thème de la responsabilité des multinationales est important pour la population. Elle prouve aussi la force et l'engouement pour notre mouvement. En poursuivant notre engagement collectif, nous avons toutes les chances de remporter la prochaine votation !



Des bénévoles ont récolté les signatures nécessaires en un temps record sur plus de 1000 stands.



AUTRES ÉVÉNEMENTS 2024

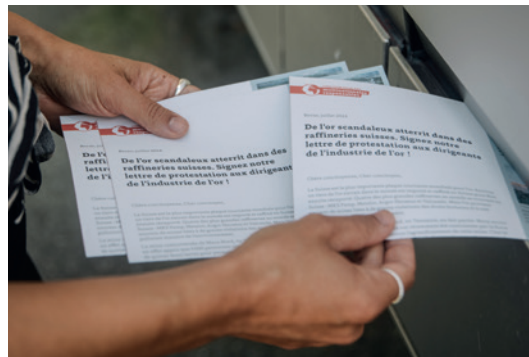
Campagne d'information sur l'industrie de l'or

Grâce au fort engagement de nombreuses et nombreux bénévoles, nous avons pu distribuer environ 1,5 million de flyers d'information sur les activités problématiques de l'industrie de l'or dans des boîtes aux lettres à travers tout le pays durant l'été 2024. Il s'avère que la Suisse est la plaque tournante mondiale la plus importante pour l'or : environ un tiers de l'or extrait dans le monde y transite. Pourtant, le secteur continue de fermer les yeux sur les conditions souvent problématiques dans de nombreuses mines.

Un exemple actuel mis en avant dans notre flyer d'information est la mine d'or de Mara-Nord, en Tanzanie. Pendant des années, cette mine a contaminé les eaux souterraines et les cours d'eau avoisinants avec des déchets toxiques. Des rapports ont fait état de manière répétée de fortes violences exercées par la police minière. La situation s'est encore aggravée en novembre 2022, lorsque des bulldozers sont arrivés pour raser une partie des villages à la demande de la multinationale minière Barrick. Pendant de nombreuses années, l'or de la mine de

Mara-Nord atterrissait principalement chez la raffinerie d'or suisse MKS Pamp.

Grâce à cette vaste distribution de flyers, nous avons pu sensibiliser environ un tiers des ménages suisses aux activités problématiques liées à l'industrie de l'or en amont de la récolte de signatures. Ainsi, nous avons pu montrer pourquoi une loi sur la responsabilité des multinationales était nécessaire en Suisse aussi. Un grand merci pour votre engagement !



Série d'événements autour du film « Deep Rising »

En février et mars 2024, la Coalition pour des multinationales responsables a organisé une série d'événements autour du film documentaire « Deep Rising ». Plus de 2500 personnes ont



assisté aux projections organisées dans 25 villes suisses, de Lausanne à Saint-Gall. Le film expose les stratégies de lobbying actuellement mises en œuvre par les multinationales afin d'obtenir le droit d'exploiter les fonds marins pour l'extraction de métaux précieux, et ce, malgré les conséquences désastreuses sur un écosystème fragile et unique. Les impressionnantes images filmées sous l'eau donnent un aperçu unique de l'habitat d'espèces animales fascinantes, qui ne sont normalement pas visibles pour les humains.

Ce film est accessible gratuitement sur notre site web : www.responsabilite-multinationales.ch/films



Ressources pour les enquêtes

Nous recevons régulièrement des informations sur des multinationales suisses impliquées dans des cas de violations des droits humains ou de destruction de l'environnement. Mener des enquêtes approfondies sur ces affaires problématiques demande un travail considérable. Ce n'est que grâce au soutien financier de nombreuses personnes que nous pouvons y parvenir. Une fois l'enquête conduite avec succès, nous avons à nouveau besoin d'importantes ressources pour pouvoir faire connaître le cas à un large public. Grâce à de nombreux dons reçus en novembre, nous avons pu imprimer une brochure d'information sur une décharge problématique d'arsenic en Namibie (voir page 9) et produire une vidéo qui nous a permis d'informer des centaines de milliers de personnes sur ce cas en ligne.

DU CAFÉ PRODUIT DANS DES CONDITIONS PROCHES DE L'ESCLAVAGE

Des cas de violations graves des droits humains dans des fermes de café au Brésil sont connus depuis des années. En 2024, notre enquête a révélé que la multinationale agrochimique suisse Syngenta, via sa filiale Nutrade Commercial Exportadora Ltd, était fortement impliquée dans le commerce de ce café problématique. Nous avons pu documenter six cas, basés sur des enquêtes menées au Brésil, montrant

que la multinationale s'était procuré du café provenant de fermes aux conditions de travail « proches de l'esclavage » selon les autorités brésiliennes. Les travailleuses et travailleurs, parmi lesquels figuraient des mineurs, n'avaient en partie pas de contrat, étaient sous-payés et ne disposaient souvent pas de l'équipement de protection prescrit par la loi. La plupart étaient logés dans des conditions des plus précaires, sans accès à l'eau potable ni à des toilettes. Ce qui est particulièrement choquant, c'est que Syngenta n'a, dans certains cas, même pas réagi quand les problèmes dans ces fermes ont été dévoilés.

Les cas qui ont été découverts ne constituent probablement que la pointe de l'iceberg. Les expert-e-s pensent que la plupart des cas présentant des conditions de travail proches de l'esclavage ne sont jamais révélés au grand public parce que l'inspection brésilienne du travail est notoirement en sous-effectif et sous-financée. Plutôt que d'ignorer ces problèmes, Syngenta devrait agir de manière proactive afin de prévenir la perpétuation de telles conditions.



DES BÉNÉFICES POUR IXM, DES DÉCHETS TOXIQUES POUR LA NAMIBIE

En menant une vaste enquête, nous avons documenté en 2024 comment la multinationale genevoise IXM, active dans le négoce de métaux, a fait traiter pendant des années du minerai de cuivre à forte teneur en arsenic à Tsumeb, en Namibie, avec des conséquences dramatiques pour les travailleuses et travailleurs et l'environnement. La fonte d'un tel cuivre « sale » est interdite dans un grand nombre de pays. DPM, le partenaire commercial d'IXM, a profité de la faible réglementation en Namibie pour y stocker à l'air libre du trioxyde d'arsenic hautement toxique et cancérigène issu du processus de fonte.

Tsumeb abrite aujourd'hui ce qui représente probablement la plus grande décharge d'arsenic au monde. Selon des estimations faites par d'anciens cadres de la fonderie, environ 300 000 tonnes de cette substance avérée cancérigène y sont stockées. En cas de vents forts, la poudre se disperse dans les environs, comme en témoignent les habitant-e-s de Tsumeb. De plus, la décharge est située au-dessus d'une nappe phréatique d'importance nationale et n'aurait jamais dû être implantée à cet endroit, avertissent des expert-e-s.



Des tests réalisés en août 2024 confirment les résultats de précédentes études : le sol autour de la fonderie est fortement contaminé par de l'arsenic et d'autres métaux lourds, et les échantillons de cheveux montrent des taux élevés d'arsenic. En comparaison avec des échantillons de référence provenant de la capitale namibienne Windhoek et de Suisse, la teneur en arsenic dans les échantillons de Tsumeb était jusqu'à 100 fois plus élevée.

DES MULTINATIONALES PROFITENT DE LA DÉFORESTATION

Deux écosystèmes parmi les plus importants au monde se trouvent en grande partie au Brésil. La forêt tropicale d'Amazonie est le plus grand réservoir de CO₂ et abrite environ 10% de toutes les espèces connues. Un peu moins connue, la savane tropicale du Cerrado abrite une biodiversité remarquable et joue un rôle crucial dans la régulation du climat mondial, en tant que réservoir majeur de carbone.

Ce que de nombreuses personnes ignorent, c'est que les multinationales de l'agroalimentaire Cargill, Bunge, Cofco International et Amaggi opèrent depuis la Suisse et jouent un rôle clé dans le commerce mondial des denrées alimentaires. En se fondant sur huit exemples concrets, notre enquête a révélé en automne 2024 que ces multinationales ainsi que Nutrade, une filiale de

Syngenta, commercialisaient du soja provenant de fermes douteuses au Brésil, lesquelles contribuent à la déforestation en Amazonie et dans le Cerrado. Cela nuit à ces deux écosystèmes uniques étant donné que l'expansion des plantations de soja est la deuxième cause directe de déforestation à l'échelle mondiale. Que ce soit en Amazonie ou dans le Cerrado, la déforestation provoque des ravages considérables : destruction d'écosystèmes uniques, perte d'habitats pour des espèces animales menacées et expulsion des populations indigènes.

Une loi sur la responsabilité des multinationales obligerait Bunge, Cargill et les autres multinationales susmentionnées à prendre enfin des mesures efficaces pour stopper la déforestation de l'Amazonie et du Cerrado.



© Marizilda Cruppe/Greenpeace

LA COALITION

Plus de 90 organisations de la société civile sont membres de l'association « Coalition pour des multinationales responsables ». Elles s'engagent toutes pour plus de responsabilité des multinationales, participent aux différents groupes de travail de la Coalition, versent une cotisation annuelle et élisent le comité de l'association. Celui-ci est composé pour moitié de représentant·e-s des organisations membres et pour moitié de personnalités indépendantes.

Le comité se réunit chaque trimestre avec la direction du secrétariat. Ce dernier, composé d'une petite équipe qui met en oeuvre la campagne, est codirigé par Seraina Patzen (politique, contenus, finances et administration) et Oliver Heimgartner (campagnes, communication et enquêtes).

PLUS DE 90 ORGANISATIONS MEMBRES





COMITÉ



Dominique de Buman
Ancien conseiller national Le Centre



Isabelle Bamert
Experte communication et campagne



Sylvia Valentin
terre des hommes suisse



Chantal Peyer
EPER



Silva Lieberherr
Multiwatch



Rahel Ruch
Conseillère politique



Fabienne Krebs
Société pour les peuples menacés



Andreas Missbach
Alliance Sud

DIRECTION

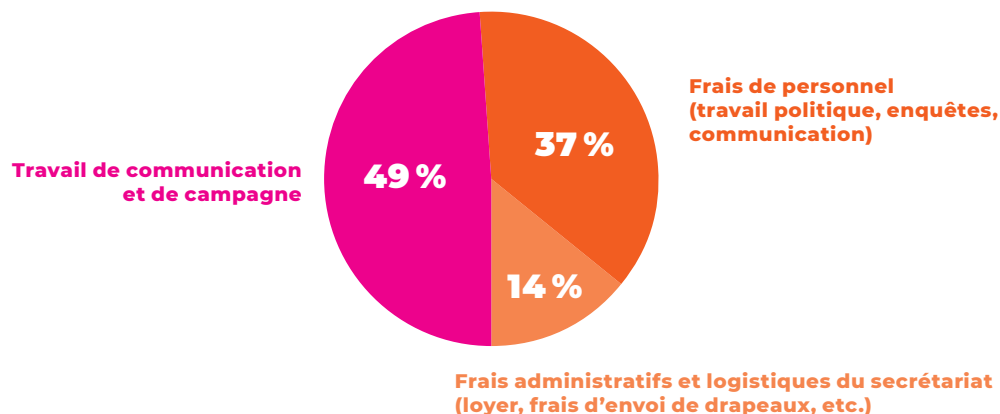


Seraina Patzen
Codirectrice



Oliver Heimgartner
Codirecteur

DÉPENSES



Comme cela est courant dans le travail politique, environ un tiers des dépenses a été consacré en 2024 aux frais de personnel. Il est important que le secrétariat dispose de ressources suffisantes et du savoir-faire nécessaire pour le travail politique, de campagne et de communication. 49% des dépenses ont été consacrées au travail de campagne et de communication sur le thème de la responsabilité des multinationales, à savoir l'organisation d'événements, les envois, l'impression de flyers et la diffusion d'informations.

Le lobby des multinationales ne doit pas avoir l'avantage en matière d'information

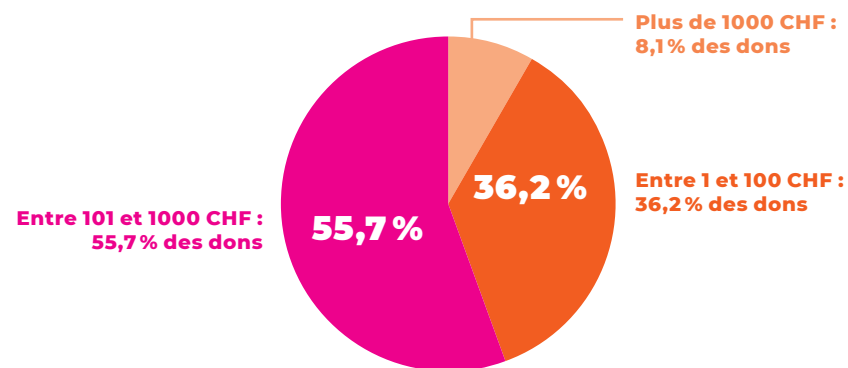
Pour des raisons tactiques, nous n'avons pas publié notre budget lors de la campagne de 2020. La raison ? Le lobby des multinationales, qui dispose de moyens nettement plus importants, ne l'a pas fait non plus. Si seule une partie annonce ses moyens en toute transparence lors d'une campagne de votation, les rapports de force sont déformés dans la perception publique. De plus, le lobby des multinationales aurait un avantage important en termes d'information sur la force de notre mouvement. Une nouvelle

réglementation sur la transparence du financement des campagnes est entrée en vigueur à l'automne 2023. En cas de nouvelle votation, nos adversaires et nous-mêmes serions donc tenus de déclarer le détail de nos ressources de campagne. D'ici là, nous donnons chaque année dans ces pages un aperçu de la provenance de nos ressources financières – à savoir majoritairement des petits dons en provenance de Suisse – et de la répartition de nos dépenses.

RECETTES

La Coalition pour des multinationales responsables est financée par les contributions de ses organisations membres et par des dons de particuliers. Elle reçoit également, plus rarement, des dons ponctuels de fondations. Les organisations membres versent une cotisation annuelle variant entre 50 et 6000 francs, en fonction de leur taille. Les cotisations des membres représentent moins de 5% des recettes totales. Sans le généreux soutien de particuliers, il serait impossible de poursuivre notre campagne sous cette forme.

Composition des dons



Le graphique ci-dessus montre que la majorité des dons à la Coalition pour des multinationales responsables provient de nombreux dons individuels, tandis que les dons de plus de 1000 CHF restent très limités. Le montant du don le plus élevé reçu en 2024 était de 30 000 CHF. Pratiquement tous les dons reçus proviennent de Suisse, seuls 7807 CHF ont été versés de l'étranger.

VÉRIFICATION DES COMPTES

Nos comptes sont vérifiés par un organe de révision indépendant (Treuhand Lehmann AG) et sont soumis, avec le budget, à nos organisations membres lors de l'assemblée générale annuelle.

PERSPECTIVES POUR 2025

2025 sera une année importante : le nouveau film documentaire, que nous avons réalisé en 2024 grâce à de nombreux petits dons, sera prêt au printemps. À l'aide de deux exemples concrets, le film montre pourquoi une loi sur la responsabilité des multinationales est nécessaire en Suisse. Nous planifions une série d'événements en mars et avril avec plus de 100 projections à travers tout le pays.

Au début de l'été 2025, les communes auront terminé l'authentification des signatures pour la nouvelle initiative pour des multinationales responsables. Ensuite, nous pourrons déposer l'initiative et lancer ainsi officiellement le processus politique pour introduire une loi suisse sur la responsabilité des multinationales.

Nous devons utiliser la deuxième moitié de l'année pour maintenir la pression sur les politiques et informer la population sur le thème de la responsabilité des multinationales. Grâce à votre soutien, nous pourrons, cette année encore, nous rapprocher un peu plus de notre objectif : l'introduction d'une loi efficace sur la responsabilité des multinationales en Suisse.

Un grand merci à vous !



Dominique de Buman

Membre du comité
de la Coalition pour des
multinationales responsables



Chantal Peyer

Membre du comité
de la Coalition pour des
multinationales responsables

IMPRESSUM

**Coalition pour des
multinationales responsables**

Monbijoustr. 31
Case postale
3001 Berne

info@responsabilite-multinationales.ch
www.responsabilite-multinationales.ch
031 390 93 36

GRÂCE A VOTRE CONTRIBUTION, NOTRE TRAVAIL POURRA SE POURSUIVRE EN 2025

Merci d'avance pour votre don à l'aide du bulletin de versement joint ou directement via TWINT :

**Faites un don avec
TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don

